

Langue et écriture panafricaines à l'ère des technologies de communication : le défi fictionnel d'Ayi Kwei Armah.

Koffi Jules KOUAKOU
Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody
Abidjan, Côte d'Ivoire
kjuleskoffi@yahoo.fr

Résumé

Cet article établit un rapport ambivalent entre les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et les langues africaines. Il prend appui sur *The Resolutionaries* (2013) d'Ayi Kwei Armah pour dénoncer l'impérialisme linguistique et culturel opéré en Afrique depuis la colonisation. Il dévoile la volonté expresse d'exclure les langues africaines de la science et de la technologie. Il démontre comment l'essor des NTIC sur le continent, et les formes linguistiques à travers lesquelles elles opèrent, concourent davantage à cette acculturation linguistique. Par conséquent, il élucide et soutient les prescriptions fictionnelles d'Armah qui visent à créer une langue et une écriture panafricaines à même de rivaliser avec langues majeures – dont les NTIC sont à la fois le produit et le véhicule. En définitive, il postule qu'une telle appropriation linguistique des NTIC serait bénéfique pour le formatage, l'enseignement, la sauvegarde et la perpétuation des valeurs africaines.

Mots clés : NTIC, impérialisme linguistique, langue et écriture panafricaines, identité.

Abstract

This paper articulates an ambivalent relationship between new information and communication technologies (NICT) and African languages. It takes advantage of Ayi Kwei Armah's *Resolutionaries* (2013) to denounce cultural and linguistic imperialism in Africa since colonization. It reads the absence of native languages in science and technology as a purposeful design. It shows that thriving NICT and ensuing linguistic forms further estrange Africans linguistically. Therefore, this work expands Armah's fictional prescriptions for creating a Pan-African language and writing system able to compare with major languages which govern and are, conversely, promoted by NICT. It ultimately postulates that any such appropriation of NICT could prove more beneficial for formatting, teaching, safeguarding, and perpetuating African values.

Keywords: NICT, linguistic imperialism, Pan-African language and writing, identity.

Introduction

« La langue est au cœur de la dynamique sociale » (A. Aboa, 2012, p.10), puisqu'elle est l'instrument, par excellence, de rapprochement et de cohésion entre les individus et les communautés qui se la partagent. Tout en se prêtant à la formation de l'identité pluridimensionnelle des individus par les valeurs qu'elle véhicule, la langue peut aussi devenir un puissant moyen de domination (L. Cordier, 2012). Dans le contexte globalisé actuel, la langue prend appui sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication¹ (NTIC) pour disséminer les contenus informatifs et culturels. Tout en facilitant la circulation de l'information et des contenus scientifiques et culturels indispensables au développement, les NTIC permettent aux utilisateurs de se livrer à des transgressions de la norme linguistique. Aussi, toutes ces informations sont-elles formatées dans les langues à tradition d'écriture, les seules que parlent et comprennent les NTIC. Dans cette perspective, les NTIC s'offrent parallèlement comme un accélérateur de l'aliénation culturelle des peuples ne disposant pas d'écriture, notamment ceux de l'Afrique noire.

Face à cette ambivalence inhérente aux NTIC, l'écrivain Ayi Kwei Armah préconise des mécanismes inspirés de la tradition multimillénaire de l'Afrique noire pour créer une langue et une écriture panafricaines à même de se mesurer aux langues majeures – dont les NTIC sont à la fois le produit et le véhicule – dans son dernier roman, *The Resolutionaries* (2013). Cette œuvre dépeint les incohérences de la quasi-totalité des politiques structurelles de l'Afrique post-indépendante, tout en préconisant la création d'une langue et d'une écriture panafricaines comme la pièce angulaire d'un développement durable.

L'aspiration à une langue commune à l'Afrique a émergé dans la mouvance de l'idéologie panafricaniste, née de la volonté d'intellectuels noirs influents du milieu du vingtième siècle à redonner sa dignité à l'homme noir (P. Dramé, 2013, p.307). Au lendemain des indépendances de la plupart des États africains, nombre d'écrivains africains se lancent dans une esthétisation de ce rêve devenu une véritable quête identitaire avec pour corollaire la nécessité de l'adoption d'une écriture propre à l'Afrique. Cependant, la forte poussée de la langue du colonisateur, couplée de la duplicité de la plupart des élites politiques et intellectuelles africaines, relègue cette aspiration dans les abîmes. A ce jeu, les nouvelles technologies de communication – tout en simplifiant et en facilitant la circulation de l'information – semblent concourir à l'hégémonie toujours grandissante de la langue héritée de la colonisation, et parallèlement à l'extinction progressive des langues locales. Ce triste tableau prévaut à l'appel pressant d'Ayi Kwei Armah à recourir à une langue panafricaine à travers *The Revolutionaries* (2013), son dernier roman.

Cet idéal linguistique s'inscrit dans la réclame identitaire et dans l'autodétermination culturelle des peuples qui trouvent leur fondement dans le postcolonialisme. Bill Ashcroft et al. (2007, p.168) conçoivent le postcolonialisme (ou post-colonialisme) comme un champ théorique complexe et

¹ Dans le cadre de cet article, j'utilise indifféremment TIC et NTIC pour me référer à tous les supports technologiques de l'information et de la communication. Il va sans dire que les transgressions de la norme linguistique via les SMS, MMS et les Réseaux Sociaux sont davantage le fait des « nouvelles » technologies.

hétérogène dont les principaux précurseurs sont Edward Saïd, Homi Bhabha et Gayatri Spivak. Fortement influencé par les théories poststructuralistes sur le discours colonial développées par Foucault, Althusser, Lacan et Derrida, l'examen postcolonial des effets et des réactions au colonialisme européen part du seizième siècle et couvre la période néocoloniale (B. Ashcroft et al, pp.168 ; 169). Un pan essentiel de cette critique porte sur l'hégémonie de la langue coloniale pendant et après la colonisation. L'intérêt d'Armah s'inscrit dans la réponse que les intellectuels anciennement colonisés donnent à cet impérialisme linguistique aux enjeux géopolitiques multiformes.

L'analyse de cette réplique se fait suivant trois axes. Le premier dévoile la politique de superposition de la langue du colonisateur sur les langues africaines. Le deuxième présente les NTIC comme les outils modernes de cette aliénation linguistique de l'Afrique. Enfin, le troisième axe fait la lumière sur les mécanismes de création d'une langue et d'une écriture panafricaines envisagés par Armah dans *The Resolutionaries*.

1- Les langues africaines à l'épreuve de l'impérialisme linguistique occidental

L'acculturation linguistique de l'Africain est partie intégrante de l'idéologie de domination et d'exploitation qui s'est cristallisée dans la colonisation que l'Europe a imposée au continent noir pendant la première moitié du vingtième siècle (E. Lerouiel, 2012). Cette aliénation s'est opérée au moyen d'une superposition des langues qui donnait préséance à la langue du colonisateur (C. Canut, 2010, p.146). Deux cadres fixaient les modalités de la substitution graduelle de langue du colonisateur à celle du colonisé, à savoir l'école et l'administration coloniales (C. B. Gounébana, 2006, p.17).

Jérémie K. N'Guessan (2007) ouvre ce débat dans un article qui interroge sur l'identité et la fonction de la langue française en Côte d'Ivoire : « *Le Français : langue coloniale ou langue ivoirienne ?* » Retraçant les mécanismes de l'implantation du français dans les colonies d'Afrique noire, le linguiste ivoirien démontre qu'ils ne diffèrent guère des pratiques qui eurent cours en France métropolitaine au dix-huitième siècle. Ces mécanismes sont en effet nés de l'idéologie capitaliste qui exigeait l'usage d'une langue unique nécessitant « la péjoration » des autres langues et des parlers, la violence et l'expulsion autoritaire des diversités culturelles » (J. N'Guessan, 2007, p.2).

C'est en effet la lecture que l'auteur fait du rapport que l'abbé Grégoire présente devant la Convention le 20 Juillet 1793, et qui stipule « [qu'] il faut qu'on examine [...] la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française[...] dans toute l'étendue de la nation, tant de jargons sont autant de barrières qui gênent les mouvements du commerce » (J. N'Guessan, 2007, p.2).

Cette politique linguistique trouve par la suite un terrain propice à son application dans les colonies d'Afrique noire. Si le multilinguisme dans ces colonies ressemble fort à la situation décrite par l'abbé Grégoire, en Afrique, ces nombreux « parlers n'étaient pas des langues et [...] les peuples étaient plus proches de l'animalité que de l'humanité » (J. N'Guessan, 2007, p.5). La colonisation, dès lors, se fait suivant deux axes complémentaires : « les militaires se chargent de la

« pacification » des territoires conquis, et l'administration et l'école de l'expansion du français» (J. N'Guessan, 2007, p.5).

S'appuyant sur sa propre expérience scolaire, Armah rend compte des procédés par lesquels le colonialiste dépossède l'Africain de son patrimoine linguistique dans *The Eloquence of the Scribes* (2006). Le processus débute dès l'école primaire, et se déroule selon un cursus sciemment élaboré, comme en témoigne ce passage: « The school made sincere attempts to inject a certain consciousness of African values in our student lives, but this was done in such a way as to imprint on our minds the idea that whatever came from Africa was necessarily subordinate to what came from Europe » (A. Armah, 2006, p.48).

Ce processus d'aliénation linguistique prend une tournure plus critique à mesure que l'apprenant progresse dans la maîtrise de la langue coloniale. Il découvre progressivement la hiérarchisation de l'ordre mondial tel qu'établi par l'Occident. Au bas de l'échelle patauge l'Afrique, tandis que l'Europe s'en trouve au plus haut sommet. La maîtrise de la langue du colonisateur, en l'occurrence l'anglais, devient dès lors un enjeu majeur pour l'apprenant d'autant plus qu'elle débouche sur des récompenses, tandis que l'échec ouvre sur des sanctions. Ainsi qu'Armah en témoigne, «...intimations of its superiority came in a constant stream of rewards and sanctions: for speaking English, not one's own language; for speaking English well; for being quick to get the sense of a teacher's words. Intelligence tended to be measured by the ability to think and communicate in English » (A. Armah, 2006, p.51).

Cet endoctrinement subtil s'inscrit dans la droite ligne du « Rapport Confidentiel » de la British Council, issu de la conférence anglo-américaine organisée du 26 au 30 juin 1961 sur l'enseignement de l'anglais à l'étranger. En effet, « l'hégémonie de l'anglais comme langue des affaires et langue universelle a notamment été pensée à une conférence organisée en juin 1961 par le British Council, dont les conclusions secrètes ont été de “devenir la langue dominante remplaçant les autres langues et leurs visions du monde” » (P-O. Beyrand et al, p.18).

Cette volonté expansionniste des Anglo-Saxons justifierait le constat d'Armah sur le désintérêt total des colons Européens, plus particulièrement des enseignants britanniques, à apprendre les langues africaines. « It is still a matter of some surprise to me that none of our European teachers tried to learn our languages » (A. Armah, 2006, p.52), poursuit-il. Assurément que cette même idéologie justifie l'expérience avortée de l'enseignement en langue locale – elle n'a duré que le temps d'une année – tentée par l'instituteur français Jean Dart en 1916 à Saint Louis (R.A. Senghor, 2003). C'est certainement ce qui fait dire à Jérémie N'Guessan, qui cite pour la circonstance Pierre Alexandre, que :

La politique coloniale française en matière d'éducation et d'administration est facile à définir : « c'est celle de François 1^{er}, de Richelieu, de Robespierre et de Jules Ferry. Une seule langue est enseignée dans les écoles, admise dans les tribunaux, utilisée dans l'administration : le français tel que défini par les avis de l'Académie et les décrets du ministre de l'instruction. Toutes les autres langues ne sont que folklore, tutu panpan, obscurantisme, biniou et bourré ; et ferments de désintégration de la République » (J. N'Guessan, 2007, p.5).

Le linguiste ivoirien relève néanmoins qu'au sujet des colonies françaises d'Afrique, le colonialiste préconise une facette du français plus accessible au Noir, c'est-à-dire, qu' « il faut [sic] couler sa

pensée dans le moule très simple de la phrase primitive : sujet verbe attribut » (J. N'Guessan, 2007, p.5). C'est pour répondre à cette politique impérialiste du français que, toujours selon lui, l'Alliance française aurait vu le jour en 1883. Les objectifs ultimes de ce « nouvel instrument de diffusion du français » sont explicités par Jean Jaurès qui déclare en effet, en 1884, que « l'Alliance a bien raison de songer avant tout à la diffusion de notre langue : nos colonies ne seront françaises d'intelligence et de cœur que quand elles comprendront un peu le français [sic]. Pour la France [sic] la langue est l'instrument nécessaire de la colonisation » (J. N'Guessan, 2007, p.5).

Etre « français [ou anglais, ou portugais, ou encore espagnol] d'intelligence et de cœur » est la ruse qu'Armah décèle dans l'historiographie que l'Europe impérialiste a dressée de l'Afrique noire depuis le premier contact (A. Armah, 1995 ; 2013). Il en ressort une construction subjective dont la finalité est de nier toute forme d'identité propre et d'humanisme à l'Africain. En cela, les remarques d'Hegel sur le Noir dans son *Cours sur la Philosophie de l'histoire* (1830) ne sont que révélatrices :

Africa proper, as far as history goes back, has remained for all purposes of connection with the rest of the world, shut up... The Negro, as already observed, exhibits the natural man in his completely wild and untamed state... we must lay aside all thought of reverence and morality, all that we call feeling, if we would comprehend him... At this point we leave Africa never to mention again for *it has no historical part of the world* [Italics mine]... (Cité in Ngugi, 1971, p.6).

Joseph Ki-Zerbo, dans l'Introduction de *l'Histoire de l'Afrique Noire. D'hier à Demain* (1978) dresse une liste (non exhaustive du reste) des thèses et réflexions d'intellectuels occidentaux qui renforcent la philosophie raciste d'Hegel. De Coupland à P. Gaxotte, en passant par « un grand historien comme Charles-André Julien » pour aboutir aux intellectuels Marxistes comme « le grand historien et homme d'Etat hongrois, E. Sik », les historiographes occidentaux s'adonnent à dénier à l'Afrique Noire toute forme d'histoire et de raison d'être (J. Ki-Zerbo, 1978).

La peinture que ces intellectuels font de l'Afrique suffit à justifier toutes les humiliations que l'Occident inflige à la race noire depuis des siècles. De la traite des Noirs à l'esclavage, en passant par la colonisation et le néocolonialisme, le Noir est perçu dans l'imaginaire occidental comme une forme de pâte à modeler (J. Ki-Zerbo, 1978). Mieux, les épreuves multiformes que le Noir est amené à subir sont sensées participer à son élévation personnelle, tout autant qu'à celle de sa race tout entière. L'inscription de cette infériorité « naturelle » du Noir et son élévation au moyen de l'esclavage est rapportée par Hollis R. Lynch dans *Edward Wilmot Blyden : Pan-Negro Patriot* (1967)². Lynch affirme en effet que c'est ce mythe savamment entretenu en Occident qui justifie l'impérialisme européen en Afrique. Cette réflexion corrobore la pensée d'Armah sur le caractère profondément raciste du système éducatif colonial dans *Osiris Rising* (1995, p.198) : "...the basic principles of colonial historical scholarship stood naked in their racist Eurocentric ugliness: History was not a world discipline but a European discipline, a Western invention. Like everything of value, it began with the Greeks and peaked in modern Europe and America."

² "But it was the vigorous humanitarian campaign for the abolition of slavery which spurred slave-holders and their supporters to defend the institution by asserting that the Negro was an inferior being, and that *slavery was actually for him an elevating process*" [Italics mine] (H. Lynch, 1967, p.3). Ma traduction [*Mais c'était la campagne humanitaire vigoureuse pour l'abolition qui avaient encourager les maîtres d'esclaves et leurs soutiens à défendre l'institution [l'esclavage s'entend] en affirmant que le Nègre était un être inférieur, et que l'esclavage représentait en réalité un état d'élévation pour lui*] [Je souligne].

Ayant ainsi cerné le contenu idéologique de l'historiographie occidentale, l'écrivain ghanéen en vient à la conclusion que toutes les sociétés non-occidentales sont de facto exclues de l'histoire du monde (1995, p.198). A ce titre, l'histoire des peuples d'Asie n'a pas la même valeur que celle des Occidentaux (A. Armah, 1995, p.199). De même l'étude des sociétés des peuples originels du continent américain, tout autant que celle des peuples d'Afrique, tombe sous le label d'*anthropologie*, et non de l'*histoire*. En ce sens, cette étude ne porte pas sur des sociétés humaines *dynamiques et innovantes*, mais plutôt sur des *sous-cultures statiques de singes anthropoïdes*, c'est-à-dire des singes aux traits d'homme (A. Armah, 1995, p.198).

La meurtrissure ressentie par l'écrivain ghanéen au regard du racisme aveuglant de l'Occident vis-à-vis du Noir peut être mise en parallèle avec les lamentations de Bernard Cassen qui, craignant une montée vertigineuse de l'Anglais-américain dans l'univers linguistique français, crie à un impérialisme. L'intellectuel français débute son analyse par une définition du terme 'langue.' «Une langue », écrit-il, « n'est pas en effet uniquement un véhicule de communication. Elle reflète une histoire, une civilisation, un système de valeurs et comme le disait Gramsci : « contient les éléments d'une conception du monde et d'une culture » » (B. Cassen, 1978, pp. 95-96).

Aussi, la dépossession linguistique qui se situe au premier échelon de l'aliénation culturelle se trouve-t-elle être un acte de discrimination voire de déshumanisation. Car, en effet, la culture confère à une communauté donnée sa légitimité d'appartenance à l'humanité. Et la célèbre formule, « la culture c'est ce qui demeure dans l'homme lorsqu'il a tout oublié », reprise par Edouard Herriot (1961, p.46) dans *Notes et maximes inédits*, en est une parfaite illustration.

Si donc Cassen fait la lumière sur la dimension impérialiste de l'Anglais-américain en France et dans le reste monde, il n'occulte pas les impacts négatifs des langues européennes – notamment du français à travers la Francophonie – sur les cultures africaines jadis aliénées par la colonisation. Pour s'en convaincre, il cite le premier président de la Guinée-Conakry, Ahmed Sékou Touré, en ces termes :

De nos jours, le concept de francophonie sert en Afrique de paravent aux visées néo-coloniales de l'impérialisme français et c'est à juste titre qu'en 1967 le président Sékou Touré la dénonçait comme « une tentative de trahison des intérêts des africains traduisant la vieille volonté de maintenir dans l'exploitation les pays qui veulent se libérer de la colonisation » (Cité in B. Cassen, 1978, p.96).

La charge idéologique que porte la langue en fait l'objet d'une lutte hégémonique entre les deux plus grandes puissances coloniales en Afrique, notamment la France et la Grande-Bretagne. Les enjeux géopolitiques poussent ces deux puissances impérialistes à se livrer une guerre linguistique larvée à travers le monde par le truchement de la Francophonie et du Commonwealth (A. Najjar, 2010, p.132). En 2009, le Rwanda, ancien pré-carré linguistique français, a opté pour l'Anglais comme langue officielle (J-P. Chrétien, 2009, p.136), devenant ainsi le cinquante-quatrième membre du Commonwealth (*Charte du Commonwealth*, 2012, p.7). Les exemples de ce genre de changement linguistique abondent, essentiellement suivant les intérêts des élites dirigeantes des pays du Tiers-monde. La Francophonie, quant à elle, comptait en novembre 2014 un ensemble de cinquante-quatre pays « de plein droit, trois membres associés et vingt-trois membres observateurs » (*Service des Conférences internationales de l'OIF*, 2014). Il revient à Bernard Cassen de dévoiler la pression psychologique que ces langues dites majeures exercent sur les

minorités linguistiques. Il trouve une convergence d'impacts entre l'anglais-américain et le français sur leurs cibles respectives:

Une véritable greffe d'une mythologie étrangère a été effectuée sur l'inconscient collectif des pays occidentaux ou occidentalisés. Notre histoire n'est plus la nôtre, c'est celle de la conquête de l'ouest américain comme le note Gilles Deleuze « Le western peut jouer pour un Français d'aujourd'hui le même rôle que nos ancêtres les gaulois sur le noir » (B. Cassen, 1978, p.100).

Et quel rôle « leurs ancêtres Gaulois » jouaient-ils sur l'inconscient du Noir en Afrique pendant la période coloniale? En réalité, Cassen avoue que tout impérialisme culturel passe par l'imposition d'une langue qui véhicule les valeurs de l'Etat ou de la communauté qui entend étendre sa domination. Dans le cadre de la colonisation en Afrique, les programmes et les curricula du système éducatif colonial ont porté des charges d'asservissement dont la finalité est la « construction » de ce que Mahmoud Hussein nomme « l'individu postcolonial » (1997).

Il s'agit du nouvel Africain intellectuellement et culturellement aliéné qui souffre d'un manque de repère identitaire. En effet, la fonction véhiculaire de la langue opère une double altération chez le colonisé, ainsi que le souligne Frantz Fanon (1961, pp.153-154). D'une part, la langue coloniale imprime de force des valeurs étrangères dans lesquelles l'intellectuel aliéné ne se retrouve pas et qu'il rejetterait, de toutes les façons. D'autre part, sa langue d'origine n'a plus l'opportunité de véhiculer les valeurs culturelles qui doit l'unir à sa communauté identitaire de base, étant entendu que cette langue a été la première cible du colonialiste.

En cela, la définition que Valérie Amireault et Denise Lussier (2008, p.12) donnent à la langue, « comme composante identitaire de première importance et comme véhicule de la culture de l'autre », revêt toute sa sémantique. C'est ce qui fait dire à Patrick Charaudeau (2006) qu'« une langue, et son usage, est un mode de pensée et une façon d'appréhender le monde différente de celle d'autres cultures. Tuez les langues, et vous tuez ce qui fait la spécificité de l'espèce humaine.»

C'est certainement cette pesanteur « macabre » des langues coloniales sur les hommes et les cultures d'Afrique qui suscite un profond désarroi chez Houphouët-Boigny à l'amorce de la décolonisation. En effet, l'homme d'Etat ivoirien ne voit en l'indépendance annoncée de l'Afrique noire qu'une farce néocoloniale, quand il s'interroge sur le sens profond de la décolonisation : « la décolonisation, c'est quoi ? Si ce n'est prouver au Blanc que tu peux le servir mieux que lui-même » (Cité in M. A. Toihiri, 2002, p.129). Dans cet environnement en proie au contrôle indirect des anciennes puissances coloniales, les Technologies de l'Information et de la Communication s'affichent dans la continuité de la dépossession linguistique et culturelle.

2- Les TIC : moteur du néocolonialisme linguistique et culturel en Afrique

La notion de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) recouvre un panel assez vaste d'outils. En effet selon Jean Michel Yolin³, interviewé par Neila Tabli (2009),

³ Au moment de cette interview, Jean Michel Yolin est en charge, au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi français, des problématiques liées à l'innovation, au développement technologique, à l'enseignement supérieur et à la recherche. Il est l'auteur du rapport intitulé "Internet et entreprise : mirages et opportunités", établi à la demande du ministère délégué à l'Industrie de l'époque et publié en 10 éditions de 1997 à 2006.

Les TIC, technologies de l'information et de la communication, regroupent tous les outils, logiciels ou matériels de traitement et de transmission des informations : appareils photos numériques, téléviseurs, téléphones portables, ordinateurs, etc. D'une manière générale, tous les moyens de communication électronique sont visés, quelle que soient leur forme (écrite, imagée, parlée, etc.) et leur cible (clients, fournisseurs, entreprise, relations, etc.). Internet est un élément majeur des TIC, mais ce n'est pas le seul.

A l'instar d'autres endroits du globe terrestre, l'Afrique Sub-Saharienne est devenue un univers où foisonnent les NTIC de plus en plus innovantes. La « société d'information » amorcée depuis les temps anciens avec l'écriture et l'imprimerie, auxquelles se sont ajoutées le télégraphe électronique, le téléphone et la radiotéléphonie au siècle des lumières, a connu un véritable boom avec la télévision, la Minitel, l'Internet et plus récemment les télécommunications mobiles qui associent « l'image au texte et la parole » (N. Tabli, 2009).

Cette jonction entre l'informatique et les télécommunications se résume dans la définition que le *Grand Dictionnaire Terminologique de l'Office Québécois de Langue Française* (2008) donne aux NTIC, à savoir un « Ensemble des technologies issues de la convergence de l'informatique et des techniques évoluées du multimédia et des télécommunications, qui ont permis l'émergence de moyens de communication plus efficaces, en améliorant le traitement, la mise en mémoire, la diffusion et l'échange de l'information ».

La langue sous sa forme parlée et écrite est au centre de ce traitement, de cette mise en mémoire, de cette diffusion et de cet échange d'informations. A ce titre, elle garde sa fonction véhiculaire en ce sens que tout en facilitant les interactions entre les personnes et les communautés, elle transporte par la même occasion la culture et la vision du monde qui lui est propre. A travers l'aisance relative dans leur acquisition et la vitesse qui caractérise leur fonctionnement, les technologies d'information et de communication diffusent à grande échelle et insidieusement les charges idéologiques de leurs langues de provenance.

Cette visée d'hégémonie linguistique se perçoit singulièrement (quoiqu'à juste titre d'ailleurs) à travers les modes d'emploi des NTIC dont toute la littérature est rendue dans la langue du pays de fabrication. A ce titre, Cassen décèle une idéologie de suprématie linguistique de l'État américain dans le transfert du son savoir-faire et de sa technologie à travers le monde, et plus particulièrement en France. Il affirme à ce propos que « depuis 1974 « le transfert de savoir-faire ou (de) connaissance de tout individu, firme ou société (et de) machines, équipements, biens durables et logiciels d'ordinateurs » est placé sous le contrôle du Pentagone » (B. Cassen, 1978, p.99).

Vu sous cet angle, les technologies d'information et de communication peuvent être perçues comme porteuses de charges idéologiques. Elles conditionnent en effet leur usage à la maîtrise, à tout le moins à l'emploi de la langue qui les a vus naître, même si leur utilité et leur efficacité voilent en fait toute volonté hégémonique. En cela, l'analyse faite par Don Osborn (2011) dans le rapport des NTIC aux langues africaines n'est que manifeste :

[...] étant donné l'utilisation très répandue des TIC (téléphones portables, ordinateurs, matériel multimédia et audiovisuel, etc.), la langue imposée de facto aux utilisateurs finit par prendre le dessus et remplacer la langue locale dans les TIC et dans d'autres domaines. Dans la société de l'information, la langue, en plus d'être un moyen de communication, joue un rôle socioéconomique

semblable à celui de l'argent dans la société industrielle. Alors que l'argent est utilisé pour acquérir des biens matériels, la langue sert à obtenir des connaissances et des biens immatériels (D. Osborn, 2011, P.2).

Par « remplacer la langue locale », il faut comprendre l'extinction de ces langues du fait que personne ou presque n'en sentira plus leur utilité dans quelque domaine que ce soit. Aussi, la disparition de ces langues entraînera-t-il de facto la mort de toutes les valeurs dont elles constituent le crédo et le véhicule. Camille R. Abolou (2006) voit en l'extinction de la quasi-totalité des langues du Tiers-Monde, en particulier celles de l'Afrique, la volonté affichée des grandes puissances de les exclure des standards technologiques depuis 1963. A ce titre, seules les langues occidentales et quelques rares langues non occidentales, à savoir, le japonais, le chinois, l'arabe et le hindi se partagent tout l'univers linguistique mondial des NTIC (C. Abolou, 2006, p.165).

C'est à dessein donc que ces appareils de dernière génération sont équipés de logiciels ou de panels présentant des intérêts qui suscitent une addiction de la part des usagers à travers le monde. En Afrique, la télévision, la radio, l'ordinateur, la téléphonie mobile, l'Internet, les réseaux dits 'Sociaux', les appareils photos numériques, les caméras numériques, les antennes hertziennes et satellitaires, et autres, gouvernent le quotidien des populations citadines et s'importent de plus en plus dans les villages et campagnes. Tout cet appareillage de technologie de pointe diffuse à longueur de journée des héros, des prototypes, des exemples et inspirations qui suscitent une volonté d'identification avec les normes occidentales.

Ainsi donc, depuis la plus tendre enfance, les « Dessins animés » et les programmes d'enfant impriment dans la conscience de l'Africain moderne les modèles à suivre. Les « Super-Héros » tels qu'Harry Potter, Max Steel, Spiderman, Ironman, Captain America, Specterman, Avengers, Hulk, etc., présentent un attrait presque surnaturel sur l'inconscient individuel et collectif de l'enfance et de la jeunesse africaine. L'exposition quasi journalière de ces derniers à ces programmes crée une dépendance et un effet de mode qui se caractérisent par une volonté inconsciente de penser, d'agir et surtout de parler comme « leurs » héros ou héroïnes. Bien évidemment, ces modes de pensée et la langue qui les exprime éloignent l'enfance africaine de sa langue maternelle, en l'absence d'alternatives offertes dans ladite langue.

Relevant les enjeux impérialistes dans l'intrusion insidieuse de l'anglais-américain sur la conscience en devenir de la jeunesse française, Cassen affirme que « La presse pour enfant et adolescents est atteinte d'une américanophilie délirante...L'univers musical [des bandes dessinées et films de Walt Disney] du jeune est constitué dans une très large mesure de chansons américaines, qu'il ne comprend d'ailleurs pas» (B. Cassen, 1978, p.100).

Quant à la jeunesse africaine, une panoplie d'outils et de logiciels s'offre à elle dans l'usage et la manipulation des NTIC. Des programmes scolaires et universitaires électroniques, en passant par les moteurs de recherche numérisés, la compilation de données sur supports numériques (puces, CD, Clés USB, cartes mémoires, etc.) jusqu'aux jeux électroniques de tous genres, pour aboutir aux programmes de sports (Basket US, football européen, etc.), la psyché de la jeunesse africaine est mise à rude contribution par la vitesse et l'efficacité des NTIC. La maîtrise de ces outils toujours innovants est la clé de leur future insertion dans le tissu socioculturel, professionnel et économique de leurs pays d'origine, mais surtout sur le marché de la globalisation (R. Chaker, 2012). Or la mondialisation a ses langues et ses cultures solidement enfermées dans les NTIC.

L'adulte africain d'aujourd'hui se trouve quant à lui à la croisée des chemins. Issu essentiellement de l'école coloniale dont les enjeux impérialistes en matière de langue ont été évoqués plus haut, « l'individu postcolonial » subit la loi des NTIC. Une formation rétroactive, abusivement appelée formation continue, le contraint à la maîtrise – à défaut à sa familiarisation avec – des NTIC dans sa fonction ou profession. La numérisation des informations et des données se fait dans tous les domaines d'activités. L'économie, la science, la culture et même la religion et la morale sont désormais numérisées dans les langues occidentales pour l'essentiel. Sur le plan idéologique et politique la démocratie, en tant que système qui garantit les droits et libertés divers, se conjuguent dans les langues d'origine de leur numérisation, plus singulièrement en anglais-américain. Cela est du reste assez compréhensible étant donné que les États Unis d'Amérique sont considérés comme les gardiens de la démocratie à l'échelle mondiale (A-E. Deysine, 2004, p.116).

Les quelques efforts accomplis çà et là dans certaines langues locales dans l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication ne pourront à long terme produire les effets escomptés. Car en définitive, ces pays ne sont que des consommateurs et non des producteurs – exception faite de quelques produits dérivés – de ces NTIC. Les exemples de ces efforts d'appropriation sont légions sur le continent noir. Le cas du Cameroun, où des ateliers dénommés « Going Kompyuta » organisés par le Goethe Institute proposent la création de logiciels et de claviers en langues locales (Akoose, Bafia, Basaa, Douala, Ewondo, Fe'fe, Ghomala', Kwasio, Moundang, Ngomba, Yangben...) (D. Fouba, 2012), laisse entrevoir des espoirs dans cette « africanisation » des NTIC.

De même, en sa qualité de garante de la science, de la culture et de l'éducation à l'échelle mondiale, l'UNESCO se préoccupe du sort des minorités linguistiques. L'organisation des Nations Unies chargée de la diversité linguistique considère en effet que plus de 50% des langues du globe terrestre sont menacées de disparition d'ici la fin de ce siècle (C. Moseley, 2010). La cartographie planétaire que dresse l'UNESCO reste floue et évasive quand elle s'applique aux langues africaines menacées d'extinction.

En réalité, la totalité des langues d'Afrique noire disparaîtront un jour ou l'autre eu égard à l'amplification de l'impérialisme linguistique étranger au moyen des NTIC. Car, les quelques usagers de ces langues locales ne sentent quasiment plus la nécessité de les inculquer à leurs descendants dès lors que leur usage ne présente plus aucun intérêt sociétal. Avec la disparition de ces derniers usagers donc, eux-mêmes en perte de repères identitaires avec la mondialisation, les langues africaines finiront bien un jour par disparaître.

Leur numérisation au moyen des NTIC, en l'absence d'un usage pratique dans les programmes d'enseignement assorti de diplômes permettant une insertion socioprofessionnelle, n'équivaut qu'à un simple archivage, à l'instar des langues mortes numérisées de l'Occident tels que le Latin et le romain (A. Philonenko, 2007, p.159). Une tentative d'appropriation des NTIC par une simple conception de logiciels et de claviers sur la base des caractères d'une langue donnée ne peut en garantir la survie. Par conséquent, en l'état actuel des choses, la prolifération des NTIC et leurs usages constituent un danger linguistique et culturel pour la quasi-totalité des langues africaines, ainsi que l'affirme Hagène (2000) (Cité in S. Alby, 2001, p.47). C'est pour répondre à l'impérieuse nécessité de la survie culturelle de l'Afrique qu'Ayi Kwei Armah suggère des mécanismes inspirés

de l'histoire multimillénaire de la race noire pour la création d'une langue et d'une écriture panafricaines.

3- Pour un panafricanisme linguistique

L'appel à la conception ou l'adoption d'une langue panafricaine, sous une forme orale et surtout écrite, n'est pas nouveau chez les intellectuels africains. La forte aspiration à une indépendance linguistique par le truchement d'une production culturelle – moteur d'un développement intégré et durable – dans une langue qui soit commune à l'Afrique noire ouvertement exprimée en 1963 par le Nigérian Obi Wali fait office de pionnière en la matière (C. Eme & D. Mbagwu, 2011, p.114). Depuis, nombre d'écrivains du continent noir en ont fait leur cheval de bataille.

Cet appel à un retour à l'authenticité Africaine par le biais d'une langue commune a eu un écho favorable particulier chez certains écrivains anglophones, notamment Wole Soyinka (Prix Nobel de Littérature en 1984), Ngugi Wa Thion'go, Ayi Kwei Armah et bien d'autres. Ces derniers ont préconisé l'usage du Kiswahili comme pouvant faire l'unanimité dans le choix qui devrait s'opérer. Ngugi Wa Thion'go, écrivain et universitaire kényan, y va même de ses publications en langue Gikuyu, en dehors de ses œuvres plus largement diffusées en langue anglaise.⁴

Des œuvres littéraires écrites en langues locales existaient déjà dans certains pays africains avant l'aventure coloniale européenne sur le continent noir (O.R. Dathorne, 1976, p.25). La Tanzanie illustre clairement cette thèse ; elle qui dès 1966 a opté pour le swahili comme langue officielle au détriment de la langue du colonisateur, l'anglais. Ce pays dispose d'une histoire d'écriture dont les plus anciennes productions littéraires connues à ce jour remontent à la Renaissance. En effet, comme en témoigne ce passage, « La poésie en swahili avait déjà une tradition ancienne qui s'étend sur des centaines d'années auparavant. Le manuscrit le plus ancien nous étant parvenu date du XVI^e siècle et serait écrit dans un dialecte du kiswahili du Nord proche du kiamu, mais dans un état évidemment ancien. »⁵

Cette langue dont plusieurs variétés sont parlées dans l'Est de l'Afrique –Tanzanie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Burundi et République Démocratique du Congo (Kazadi (2006) cité in A. Mulinda, 2013, p.64) – a été choisie par le premier président de la Tanzanie, Julius Nyerere, comme langue officielle pour surmonter les clivages ethniques du pays, promouvoir le socialisme tanzanien induit par le « *self reliant socialism* (socialisme basé sur « l'autodépendance », sur leur effort propre) » (G. Arthur, 1975, p.735), mais aussi pour contrer l'hégémonie grandissante de la langue anglaise (M. Roy, 2007).

Devenu langue d'enseignement dans le primaire et dans le secondaire, et utilisé dans l'administration générale en Tanzanie, le swahili a un statut de langue officielle au Kenya et en Ouganda et de langue nationale en République Démocratique du Congo (M-A. Fouéré, 2015).

⁴ Ses publications en langue maternelle incluent entre autres, *Ngaahika ndeenda: Ithaako ria ngerekano (I Will Marry When I Want*, 1977, une pièce de théâtre co-écrite avec Ngugi wa Mirii, Heinemann Educational Books (1980)); *Caitani mutharaba-Ini* (Le Diable sur la croix, 1980) ; *Matigari ma Njiruungi*, 1986 ; *Mũrogi wa Kagogo* (Wizard of the Crow, 2004, East African Educational Publishers).

⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Litt%C3%A9rature_africaine, consulté le 17 juillet 2016

Dans les autres pays qui se la partagent, il est utilisé comme langue véhiculaire. Née d'une jonction de toutes ses variétés, le swahili ou kiswahili («langue de la côte») utilisait les caractères arabes avant la colonisation (M. Roy, 2007). Depuis, elle a adopté ceux des langues latines sur initiatives des colons européens (X. Luffin, 2016, p.57).

La Tanzanie de ce fait exception et se présente comme une source d'inspiration et d'espoir pour le continent noir dans sa quête d'autodétermination linguistique. C'est à cette tâche, ardue certes mais salvatrice, qu'Armah appelle ses frères et sœurs dans sa dernière œuvre romanesque, *The Resolutionaries*. Il reste que l'idéal de l'auteur ne se limite pas aux peuples ou aux pays d'Afrique noire pris séparément. Car, si la Tanzanie peut préserver ses valeurs authentiques à travers son propre véhicule langagier, il demeure que celles-ci sont confinées à l'intérieur de ses frontières. De même, la singularité linguistique du pays crée un isolement de fait qui lui enlève tout poids sur l'échiquier international.

Or, les idéaux de l'écrivain ghanéen ont toujours revêtu un caractère communautaire, voire communaliste (K. Anyidoho, 1992, p.43). A ce titre, sa glottopolitique englobe l'Afrique noire tout entière. S'il se refuse à le dire ouvertement, l'auteur garde une foi secrète dans la faisabilité de son projet. Car, d'autres l'ont réussi par le passé, l'exemple le plus proche étant celui de la Tanzanie évoqué ci-haut. L'on se rappelle, en outre, l'adoption en 1956 du mandarin standard comme langue d'enseignement, de l'administration et langue officielle en République Populaire de Chine (C. Lian, 2014).

Ainsi, la langue à laquelle Armah convie l'Afrique tout-entière rentre-t-elle dans la catégorie des langues que Jules Feller qualifie d'artificielles (1923, p.575). Tirant sûrement des leçons de l'échec de l'appel de certains intellectuels africains à adopter le Kiswahili comme langue officielle de l'Afrique tout-entière au lendemain des indépendances, Armah joue la carte du consensus en recourant à la construction ou à la création d'une langue artificielle. Tous les ingrédients existent concrètement pour une telle initiative, ainsi qu'il en est fait mention dans *The Resolutionaries* (2013, p.313): «Every element we need exists already, in our many languages. [...] Our languages, old and new, are so many precious resources we can use to create what we need. The ancient idea says we begin with what exists, and select what we need to make what we want.»

En parlant des atouts, Armah s'inspire de la politique linguistique de l'Egypte Antique. En effet, l'Egypte antique a vite perçu dans l'unité linguistique un gage de cohésion sociale (A. Armah, 2013, p.387). Pour ce faire, il est impératif pour les Africains d'aujourd'hui de recourir à toutes leurs systèmes linguistiques et à toutes leurs langues, aussi bien vivantes que mortes, afin de créer une base de données. C'est en effet ce qui ressort de l'intervention de Jehwty, un des héros-concepts d'Armah dont le nom en lui seul symbolise l'idéal d'unité et de créativité: «We can use African languages, dead and current, as a collective resource for a dynamic new language» (A. Armah, 2013, p.387). Car, poursuit-il, la langue officielle – *ro en Kemet* – qui «sacralisait» cette union était une synthèse de toutes les langues des différentes ethnies qui composaient l'Egypte Antique (A. Armah, 2013, p.387).

A ce titre, l'Egypte Antique offre une perspective à l'Afrique moderne pour la construction d'une langue à même de véhiculer, enseigner et préserver les valeurs idéologiques, sociétales et identitaires des différents peuples qui la composent. Pour ce faire, une proposition concrète pour

la constitution d'un noyau sous la forme d'une banque de données linguistiques de base est délivrée par Jehwty :

'If today we're interested in a unifying language, we can proceed rationally, from a core of indispensable words, syntax, and idiomatic structures. Words like sun, earth, moon, star, planet, river, animal, soil, sand, sea, you, me, us. Relational structures for expressing connection, rupture, movement, stasis, change, direction. For these we could select the most euphonious expressions from the ancient Egyptian language.' (A. Armah, 2013, pp.387-388)

Ces propositions d'une teneur linguistique technique certaine sont soumises à un groupe de chercheurs qui, à l'instar des *Shemsw Maât*⁶, devraient élargir le corpus de la langue panafricaine. Ils doivent s'appuyer sur les termes existants ou ayant existé dans l'ensemble des répertoires des langues d'Afrique noire depuis les temps immémoriaux. Toutefois, il est recommandé à ces intellectuels et contribuables d'écarter tout idiome qui proviendrait d'une des langues d'asservissement d'Occident ou d'Orient qui maintiennent les Africains dans un cercle vicieux de subjection linguistique et culturelle (A. Armah, 2013, p.386). De même, ils se doivent d'éviter les préjugés ethniques tout autant que la créolité qui contiendrait dans son essence des toxines coloniales, comme le préconisent Sali et Benga :

'No ethnic bias. We need to make sure all Africans recognize themselves in our common language... No European or Arabic imperial freight. We don't need to assassinate African self respect from the starting ethnic ... No Creole. Creole languages bring ethnic and colonial toxins. The idea of colonialism as a source of African identity is toxic.' (A. Armah, 2013, p.386)

Pour élargir le champ lexical de cette langue panafricaine, les spécialistes en langues devront créer un second cercle concentrique d'expressions scientifiques et technologiques. A cet effet, ils pourraient emprunter des termes techniques qui ont existé dans la langue de l'Egypte Antique. A défaut, ils devront adapter ceux déjà existants dans l'ensemble des langues africaines (A. Armah, 2013, p.389).

Tout en privilégiant l'euphonie – c'est-à-dire, la beauté du son (A. Armah, 2013, p.388) – dans l'usage de cette langue commune, il est conseillé de la débarrasser de tous les cliquetis et prononciations complexes du genre « khs [...] kpos ...gbas » typiques à la quasi-totalité des langues africaines. Fondée sur une base de neutralité ethnique, cette langue devra être enseignée à l'ensemble des apprenants sur toute l'étendue de l'Afrique noire (A. Armah, 2013, p.388).

Ainsi, les NTIC qui constituent en l'état actuel des choses une sépulture pour les langues locales pourraient revêtir une autre sémantique pour le continent africain en suscitant des réactions constructives chez les usagers. Elles joueraient alors leur véritable rôle d'outils indispensables à la facilitation de l'information et de l'enseignement des langues. Elles contribueraient surtout à la préservation et à l'immortalisation des us et coutumes, des valeurs de la modernité, tout autant qu'à l'éclosion des mutations évolutives de l'ensemble des consciences individuelles et collectives qui fondent le peuple noir d'Afrique.

⁶ Les *Shemsw Maât* sont des groupes de recherche spécialisés dans l'Egypte antique qui traitaient notamment de philosophie, de sciences, d'art, de littérature, d'astronomie, d'astrologie, de morale, de religion, etc. (A. K. Armah, "Africa: Faith and the Politics of Terrorism", 2011: <http://www.africafiles.org/printableversion.asp?id=25449>)

Conclusion

L'exploration de « l'impact des NTIC sur les tournures langagières, la mémorisation et l'enseignement des langues » au moyen de la théorie postcoloniale a été l'occasion de lever le voile sur l'impérialisme linguistique occidental en Afrique noire. Aussi, il ressort que si l'école et l'administration coloniale (à un degré moindre) ont constitué les outils traditionnels de l'aliénation linguistique des peuples africains, les NTIC s'affichent dans une perspective néocoloniale dans l'Afrique moderne. Pour redonner sa dignité et son identité à l'Afrique noire, Ayi Kwei Armah s'inspire de l'exemple de l'Égypte Antique pour préconiser des mécanismes concrets pouvant déboucher sur la création d'une langue panafricaine assortie d'une écriture pour la mémorisation, la préservation et la diffusion des valeurs culturelles africaines. Dès lors, l'appropriation des NTIC revêtirait tout son sens de facilitation des interactions entre les Africains et le reste du monde d'autre part, et d'autre part, œuvrera à la coexistence pacifique de toutes les cultures. En cela, le projet linguistique de l'écrivain ghanéen s'inscrit dans une perspective humaniste.

Références

- ABOA, Alain Laurent Abia (2012) « Langues nationales et cohésion sociale en Côte d'Ivoire », *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, n°12, pp. 7-21.
- ABOLOU, Camille Roger (2006) « L'Afrique, les langues et la société de la connaissance », *Hermès, La Revue* 2, N° 45, p. 165-172. URL: www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2006-2-page-165.htm, consulté le 17 juillet 2016.
- ALBY, Sophie (2001) « Mort des langues ou changement linguistique ? Contact entre le kali'na et le français dans le discours bilingue d'un groupe d'enfants kali'naphones en Guyane française », *Développement linguistique : enjeux et perspectives, Cahiers du Rifal*, pp. 46-59.
- ANYIDOH, Kofi (1992) "Literature and African Identity: The Example of Ayi Kwei Armah", *Critical Perspective on Ayi Kwei Armah*, (éd.) Derek Wright, London, Three Continents Press, pp. 34-47.
- AMIREAULT, Valérie et Denise Lussier (2008) « Représentation culturelles, expériences d'apprentissage du français et motivations des immigrants adultes en lien avec leur intégration à la société québécoise » : http://oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/note_recherche/langues_societes_numero45.pdf, consulté le 17 juillet 2016.
- ARMAH, Ayi Kwei (2011) "Africa: Faith and the Politics of Terrorism": <http://www.africafiles.org/printableversion.asp?id=25449>
- (2002) *KMT: in the House of Life*, Popenguine, Per Ankh.
- (1995) *Osiris Rising*, Popenguine, Per Ankh.
- (2006) *The Eloquence of the Scribes*, Popenguine, Per Ankh.
- (2013) *The Revolutionaries*, Popenguine, Per Ankh.
- ARTHUR, Gilette (1975) « L'éducation en Tanzanie: une réforme de plus ou une révolution éducationnelle ? », *Tiers Monde*, Tome16, n° 64, pp.735-756.
- CASSEN, Bernard (1978) « La langue anglaise comme véhicule de l'impérialisme culturel » in *L'homme et la société*, Vol. 47, N°1, pp 95-104.
- BEYRAND, Pierre-Olivier, Gauthier Bielli, et al, « Du « hard power » au « soft power », l'influence culturelle britannique dans le monde » :

- <https://infoquerre.fr/wp-content/uploads/2018/03/Linfluence-culturelle-du-Royaume-Uni-VF-2018-.pdf>
- CANUT, Cécile (2010) « A Bas la francophonie ! » De la mission civilisatrice du français en Afrique à sa mise en discours postcoloniale», *Langue française* 3, n°167, pp. 141-158.
- CHAKER, Rawad (2012) « La contribution des TIC à l'insertion socioprofessionnelle: une approche tridimensionnelle de la notion de compétence ». Colloque International sur les technologies en éducation, Montréal, Canada :
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01528860/document>
- CHARAUDEAU, Patrick (2006) « Identités sociales, identités culturelles et compétences », *Hommage à Paul Miclau* : www.patrick-charaudeau.com/Identites-sociales-identites.html
- CHRETIEN, Jean-Pierre (2009) « France et Rwanda : le cercle vicieux », *Politique africaine*, 1 N° 113, p. 121-138. DOI 10.3917/polaf.113.0121
- CORDIER, Lionel (2012) *Les langues du pouvoir. La langue comme outil de puissance : l'exemple de l'espéranto dans les jeux de pouvoir linguistiques européens*, Mémoire de Master, Université Lyon2.
- DATHORNE, O. R. (1976) *African Literature in the Twentieth Century*, London, Heinemann.
- DEYSINE, Anne-Emmanuelle (2004) « Etats-Unis : quelle démocratie ? », *Parlement [s], Revue d'histoire politique*, vol.2, n°2, pp. 116-135.
- DRAME, Patrick (2013) « Une construction identitaire dans l'Afrique postcoloniale : le projet d'Etats-Unis chez Diop et Nkrumah », *Outre-mers*, Tome 100, n°378-379. Les territoires de l'histoire antillaise, pp. 295-312. Doi : <https://doi.org/10.3406/outre.2013.5017>
- EME, Cecelia A., Davidson U. Mbagwu (2011) "African Languages and African Literature", *UJAH: Unizik Journal of Arts and Humanities*, vol.12, n°1:
DOI: <http://dx.doi.org/10.4314/ujahv.12i1.7>
- FANON, Frantz (1961) *Les damnés de la terre*, Paris, FM.
- FELLER, Jules (1923) « Les langues artificielles », *Revue belge de philosophie et d'histoire*, Tome 2, fasc.4, pp. 575-582.
- FOUBA, Dorothée Danedjo (2012) « Going Kompyuta: Cameroun »:
<http://www.goethe.de/ins/za/prj/wom/pqi/fr9146933.htm>
- FOUERE, Marie-Aude (2015) « Engagez-vous, rengagez-vous dans les études sur le swahili d'aujourd'hui ! », *Cahiers d'études africaines*, [en ligne], 219, consulté le 28 août 2018.
- GOUNEBANA, Charles Benjamin (2006) *Les conséquences des troubles socio-politiques sur le système éducatif centrafricain de 1991 à 2001 : Situation de l'enseignement primaire*, Thèse de Doctorat, Université de Bourgogne :
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel00086379>
- Grand Dictionnaire Terminologique de l'Office Québécois de Langue Française*, 2008.
- HERRIOT, Edouard (1961) *Notes et maximes*, Paris, Hachette.
- HUSSEIN, Mahmoud (1997) « L'individu postcolonial », *Dédale* (Colloque sur le Postcolonialisme), *Dédale en Méditerranée*, Pp.164-174.
- KI-ZERBO, Joseph (1978) *Histoire de l'Afrique Noire. D'hier à Demain*, Paris, Hatier.
- LEROUIEL, Emmanuel (2012) Histoire de la colonisation de l'Afrique (1) : le contexte, *L'Afrique des Idées*: <http://www.lafriquedesidees.org/histoire-de-la-colonisation-de-lafrique-1-le-contexte>, consulté le 22 août 2018.
- LIAN, Chen (2014-2015) "La place de la politique linguistique en Chine". Séminaire linguistique (Supervision de Professeur Christophe Rey) :
<https://refletsdechine.files.wordpress.com/2016/01/politique-linguistique.pdf>
- LYNCH, Hollis R. (1970) *Edward Wilmot Blyden, 1832–1912. Pan-Negro Patriot*, London,

- Oxford University Press.
- LUFFIN, Xavier (2016) « Le passage de l’alphabet arabe à l’alphabet latin : quelques cas au-delà de la Réforme Mustafa Kemal Atatürk ». *Diacronia.ro* for IP 66.249.66.23 (2018-07-24 19:47:14 UTC). BDD-A24943: <http://www.diacronia.ro/ro/indexing/details/A24943/pdf>
- MOSELEY, Christopher (éd.) *Atlas des langues en danger dans le monde*, 3^{ème} édition, Paris, Editions UNESCO, 2010.
- MULINDA, Alfred (2013) « Abandon du cours de français au secondaire en Tanzanie : Représentations d’élèves et d’enseignants », *Synergies : Afrique des Grands Lacs*, n°2, pp.63-74.
- NAJJAR, Alexandre (2010) « La francophonie, un mouvement culturel ou politique ? », *Géoéconomie*, vol. 4, n° 55, p. 131-134.
- N’GUESSAN, Jérémie Kouadio (2007) « Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ? », *Hérodote*, vol.3, n°126, p.69-85.
- NGUGI, James (1971) “The African Writer and his Past”, *Perspectives on African Literature*, London, Heinemann Educational Books, pp. 3-8.
- OSBORN, Don (2011) « Les langues africaines à l’ère du numérique. Défis et opportunités de l’informatisation des langues autochtones », Laval, PUL : <https://www.pulaval.com/produit/les-langues-africaines-a-l-ere-du-numerique-defis-et-opportunites-de-l-informatisation-des-langues-autochtones>, consulté le 17 juillet 2016.
- PHILONENKO, Alexis (2007) « Langue morte et langue vivante », *Revue de métaphysique et de Morale*, vol.2, n° 54, pp. 157-178.
- RICARD, Alain (1988) «Le « kiswahili du monde » en Tanzanie » : <file:///C:/Users/DELL/Desktop/1964-5%20swahili.pdf>
- ROY, Mathieu (2007) “Mathias Mnyampala: poésie et politique en Tanzanie”, *Etudes Littéraires Africaines*, n° 24, pp. 30-35. DOI : <http://10.7202/1035342ar>
- Sénat Canada : Comité Sénatorial Permanent des Affaires Étrangères et du Commerce International (2012) *Une charte « sur mesure » : Consultation parlementaire sur le projet de charte du Commonwealth*: <https://sencanada.ca/Content/SEN/Committee/411/ae/fa/rep/rep03apr12-f.pdf>
- SENGHOR, Abdoulaye Racine (2003) « L’héritage colonial et les langues en Afrique francophone », *Revue Internationale d’Éducation de Sèvres*, n°33, pp. 77-85.
- Service des Conférences internationales de l’OIF* : Liste des 80 Etats et Gouvernements membres de plein droit, membres associés et observateurs de l’Organisation internationale de la Francophonie », Dakar (Sénégal), les 29 et 30 novembre 2014 : https://www.francophonie.org/IMG/pdf/sommet_xv_membres_oif.pdf
- YOLIN, Jean Michel (2009) « Les TIC : des outils incontournables pour les entreprises », propos recueillis par Neila Tabli le 11 novembre 2009.
- TOIHIRI, Mohamed A. (2002) « Xala ou l’impuissance du postcolonisé », *Fictions Africaines et Postcolonialisme*, (dir. Samba Diop), Paris, L’Harmattan, pp. 129-177.
- Sénat Canada : Comité Sénatorial Permanent des Affaires Étrangères et du Commerce International (2012) *Une charte « sur mesure » : Consultation parlementaire sur le projet de charte du Commonwealth*: <https://sencanada.ca/Content/SEN/Committee/411/ae/fa/rep/rep03apr12-f.pdf>
- WIKIPEDIA, « Littérature africaine » : https://fr.wikipedia.org/wiki/Litt%C3%A9rature_africaine, consulté le 17 juillet 2016.